



#### Note à la rédaction

Mathieu Klein, président du conseil départemental, Pierre Baumann, président du CAUE 54 et Daniel Cerutti, président de la fédération 54 du BTP, ont le plaisir de vous convier à la visite du Jardin extraordinaire dimanche 8 octobre à 11 h, en présence de Philippe Mahé, préfet de Meurthe-et-Moselle. Ils se rendront à la rencontre de l'ensemble des professionnels et animateurs du week-end.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### 7<sup>e</sup> Jardin extraordinaire à l'Hôtel du Département à Nancy

Samedi 7 et dimanche 8 octobre 2017

10 h - 18 h / Entrée libre.

Rendez-vous des amateurs, professionnels et passionnés de plantes et jardins, l'édition 2017 de « Jardin extraordinaire » fera aussi la part belle au jardin qui se construit. L'occasion, en partenariat avec la Fédération départementale du BTP de Meurthe-et-Moselle, d'installer un village des métiers au cœur du site et de proposer de nombreuses animations aux familles.

Avec plus de 10 000 visiteurs chaque année, Jardin extraordinaire offre aux pas des badauds et aux regards des visiteurs une soixantaine de stands de pépiniéristes, horticulteurs, artisans d'art, producteurs du terroir. Mais pas seulement : depuis plusieurs années, il a également pour ambition d'être un lieu d'éducation à l'environnement, avec de nombreuses animations pour les enfants et les plus grands.

Installé dans les jardins de l'Hôtel du Département les samedi 7 et dimanche 8 octobre, Jardin extraordinaire est une manifestation organisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Il braquera cette année ses projecteurs sur le thème « *L'Architecture inspirée par nature... Construire son jardin* » avec comme invitée d'honneur la Fédération départementale du BTP de Meurthe-et-Moselle. Le secteur du BTP accueillera le public au sein des « coulisses du bâtiment », et proposera de découvrir la diversité des métiers grâce à la rencontre avec des professionnels du bâtiment et des apprentis. Le public pourra également s'essayer à l'art de la soudure, au moulage en plâtre, à la taille de pierre et repartir avec son étiquette de jardin en ardoise...

A voir également : l'exposition « Territoires de projet, projets de territoire : le rôle du CAUE ». Elle présente en 15 modules les missions du CAUE et son rôle auprès des collectivités et des particuliers en cette année 2017 évidemment particulière pour l'organisme qui fête ses 40 ans.

#### Familles accueillies aux petits oignons

Des ateliers destinés aux enfants et à leurs parents seront encore au rendez-vous.

Notons « Jardin d'expérimentation et démonstration » avec le Lycée Héré, pour tout savoir planter autour de soi et pour la fabrication de treillage et claustra ; des visites architecturales de « la rue Felix-Faure, de l'Art Nouveau à l'Art Déco » ; un jeu de

reconnaissance des matériaux bio-sourcés et « faire sa couleur », des démonstrations et recettes de peintures naturelles avec l'association Maisons Paysannes de France.

En partenariat avec la Folle Journée de l'Architecture seront proposés trois ateliers en avant-première : parcours pieds nus pour découvrir les principaux matériaux de construction, atelier

« Habite ta terre » et « Au pays des indiens ». Pascal Veuillet, sculpteur plasticien, réalisera, une sculpture en paille de trois mètres de haut.

Enfin, la Cité des paysages de Meurthe-et-Moselle descendra de la colline de Sion pour animer des ateliers jeune public et ainsi favoriser la découverte des mille et une facettes du paysage : boutures et replants d'aromatiques, fabrication de jouets rustiques à partir d'éléments naturels, construction d'une œuvre collective en osier, « Incroyables comestibles ». Sans oublier la fabrication de carrés de jardins, espace d'immersion dans les paysages sonores ; dégustation et partage de recettes sur les plantes sauvages.

Pour se restaurer : deux FoodTruck's proposant des produits locaux, bar à soupe de la Saint-Fiacre.

**Hôtel du département, 48 esplanade Jacques-Baudot à Nancy.**

**Entrée libre samedi et dimanche, de 10h à 18h.**